



**CASINO, GUICHARD-PERRACHON**

*Société anonyme au capital de 168 837 969,42 €*

*Siège social : 1, Esplanade de France*

*42000 SAINT-ETIENNE*

*554 501 171 RCS SAINT-ETIENNE*

**CESSATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE**

**Portant sur les actions à dividende prioritaire sans droit de vote**

Le contrat de liquidité portant sur les actions à dividende prioritaire sans droit de vote (ADP) mis en œuvre le 28 mai 2009 a pris fin le 12 juin 2009, dernier jour de bourse précédant la date de prise d'effet de la conversion des ADP en actions ordinaires nouvelles (15 juin 2009), conformément à ce qui avait été indiqué dans la note d'opération visée par l'AMF le 21 avril 2009 sous le n°09-099 et le communiqué de mise en œuvre du contrat de liquidité en date du 27 mai 2009.

Il est rappelé que ce contrat avait été mis en place en vue de favoriser la liquidité ADP et la régularité de leurs cotations, dans la seule perspective de la gestion des rompus de conversion dans le cadre de la conversion des ADP en actions ordinaires nouvelles décidée par les assemblées générales du 19 mai 2009 et qu'il avait été confié à Rothschild & Cie Banque qui n'avait pas vocation à participer à l'animation du marché des ADP mais seulement à se porter contrepartie sur ce marché dans la limite de 300 titres par transaction.

A la date de cessation du contrat de liquidité, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 6 actions à dividende prioritaire sans droit de vote,
- 1 018 943,53 €

Il est rappelé que lors de sa mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 411 Casino ADP
- 1 000 000,00 €

\*\*\*

Saint-Etienne le 20 août 2009